

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

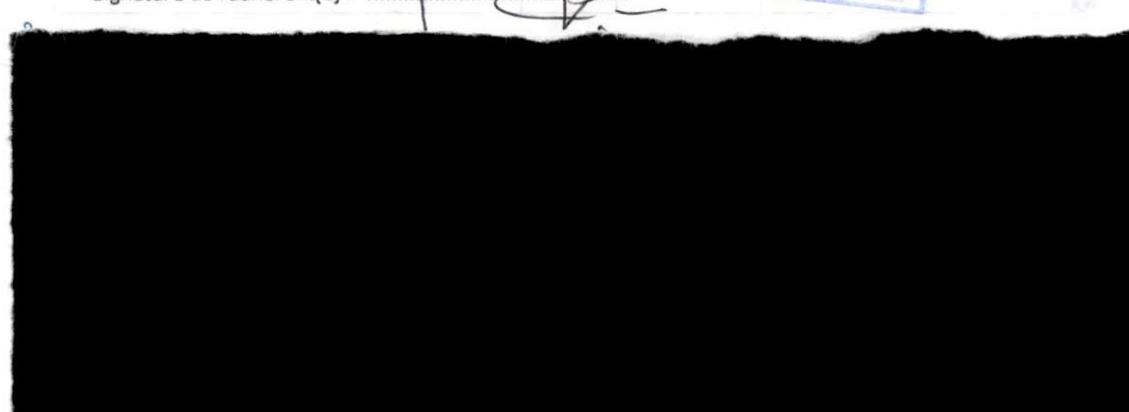
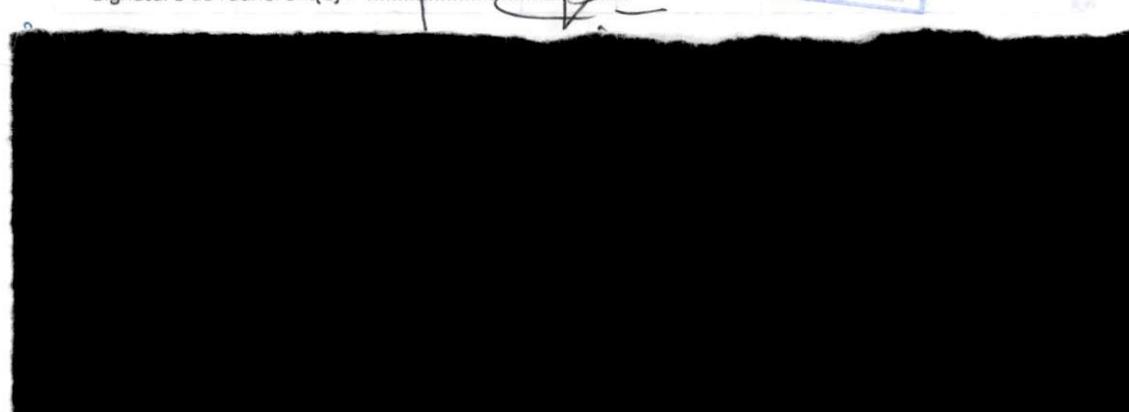
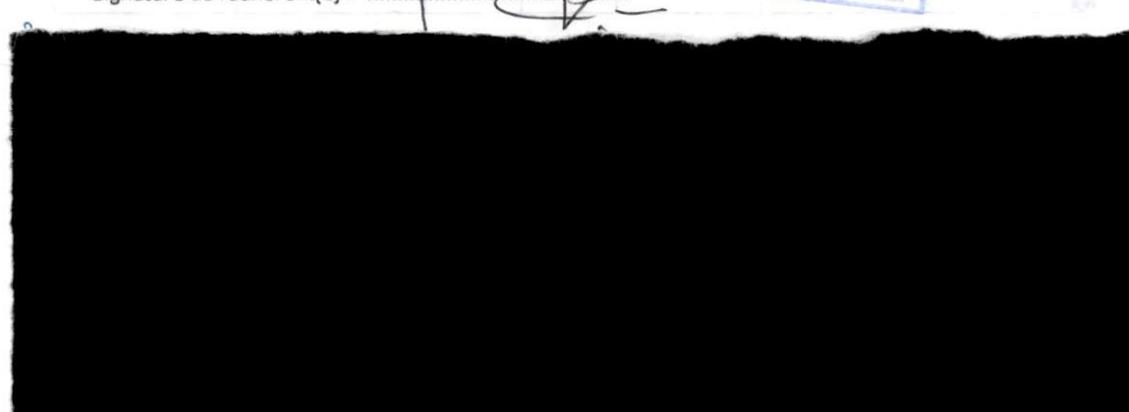
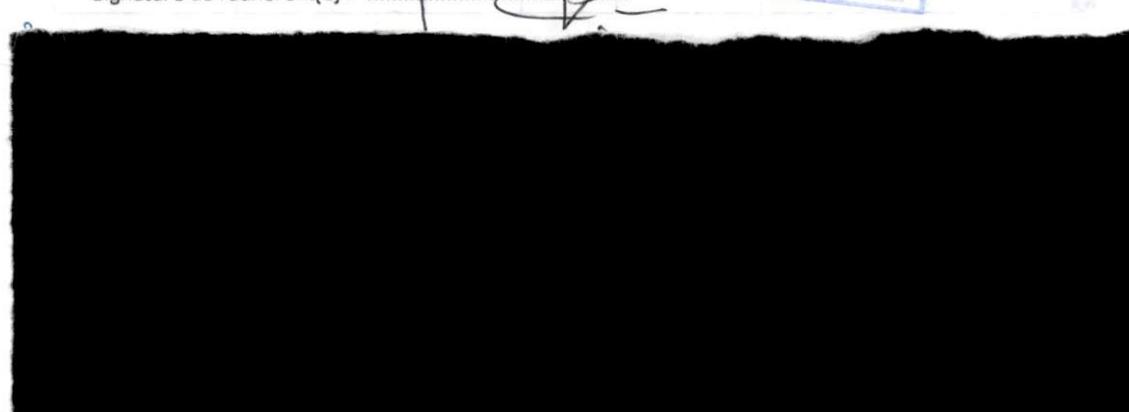
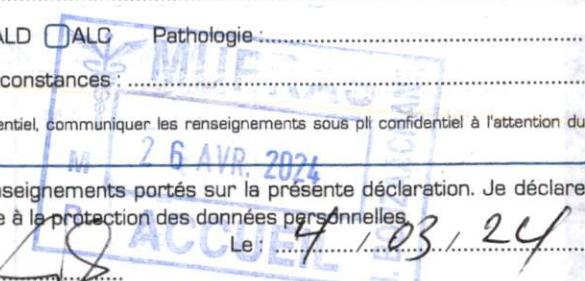
Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 MARS 2024		30		DR RACHID BACHIR SPL. Hôpital de Sidi Abdellah 13, Rue Ain Frouk Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR RACHID BACHIR en pharmacie pour la date du 04/03/2024	04/03/2024	143,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires	COEFFICIENT DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8 on each side					

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine

de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الحقيقة - السل - الحساسية

Mr KADRI HASSANI Najib

04.03.2024

Casablanca, Le :

1 TRIMBOW POUDRE

1 INHALATION 2 FOIS PAR JOUR PDT 3 MOIS

2 FUNGIZONE 10% susp buv : Fl/40ml

2 cuillères à café diluées dans un 1/2 verre d'eau à gargiller 2 fois par jour après spray

Dr Rachid INCHAOUH

Dr Rachid INCHAOUH
Spécialiste des maladies
respiratoires
Rue Ain taoujat 13
Casablanca
Tél.: 0522 20 47 40

زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain taoujat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف : Tél.: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

SELARL GRANDE PHARMACIE DES 4 CHEMINS
74, Avenue Jean Jaurès
932017197
93500 PANTIN
TEL : 01 48 45 73 71
SIRET 51791965000013

Le 12/03/2024 18:14

No 240721508 / Vente no 1508 / Vendeur 96

Client : KADRI HASSANI najib

Malade : KADRI HASSANI najib

Ordonnance du 12/03/2024 prescrite par le docteur

ORDONNANCE ETRANGERE 333322337

Produit	Qte	Px.unit	Montant	Ordo
TRIMBOW 874g/54g/94g S inh fl pr 1R9c/12				
3400930109250	3x	55.45=	166.35	2342633
Honoraire m§di remboursables				
ACTE_HDR	1x	0.51=	0.51	

Total facture : 166.86

Dont honoraires de dispensation : 3.06

Montant client : 166.86

Carte bancaire 166.86

LA PHARMACIE NE PROCEDERA A AUCUN REMBOURSEMENT

AVOIR DELIVRE SOUS 15 JOURS

A restituer sous son emballage d origine

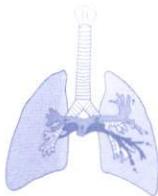
Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine

de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الضيق - السل - الحساسية

Mr KADRI HASSANI Najib

04.03.2024

Casablanca, Le :

1 **ULTIBRO**

1 le matin, pendant 3 mois.



LOT : 016
PER : JUL 2026
PPV : 74 DH 80

2 **MYCOFLU 50**

FAIRE DILUER UNE GELULE DANS 1/2 VERRE D EAU PUIS GARGARISER
2 FOIS PAR JOUR PENDANT 07 J

3 **FOSTER POUDRE**

1 bouffée le matin et le soir, pendant 3 mois.



LOT : 23087
PER : 10/2026
PPV : 69,00DH

4 **DOCIVOX CP A SUCER**

1 le matin, à midi, à 16h et au coucher, pendant 3 jours.

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des maladies
Respiratoires

Rue Ain taoujtat - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

Casablanca - Tel: 0522 52 19 99
435, Bd. Panoramique Pôle

Doctor en Pharmacie
ALI ALAMI
PHARMACEUTIQUE

13, زقة عين توجطان إيلاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain taoujtat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Attestation tiers-payant

SELARL GRANDE PHARMACIE DES 4 CHEMINS

74, Avenue Jean Jaurès

932017197

93500 PANTIN

TEL : 01 48 45 73 71

SIRET 51791965000013

KADRI HASSANI najib

Le 12/03/2024

Facture numéro 1348723

Vente 1508/Vendeur 96

Malade : KADRI HASSANI najib

Ordonnance du 12/03/2024 prescrite par le docteur ORDONNANCE 333322337

Produit	Code	Taux	Exo	Qte	Prix unit.	Remb.	H.D.*
TRIMBOW 87µg/5µg/9µg S inh fl	PH4	0	0	3	54.43	55.45	1.02
Honoraire médi remboursables	HDR	0	0	1	0.51	0.51	0.00

* H.D. Honoraire de dispensation unitaire

Part client : 166.86 acquitté

